

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

## LE MAIRE DE DECINES-CHARPIEU

**DECINES**

**Permis de construire**

**Numéro :**

**PC 069 275 15 00053**

du registre de la Mairie

Vu la date de dépôt du 30/11/2015

Adressée par	BREF DECAPAGE représenté par M David SECKINGER 2 chemin du Génie Allée de Tache Velin 69200 VENISSIEUX
Concernant	Création d'un auvent en façade Sud, ouverture de 2 fenêtres, démolition d'une cheminée, aménagement de la cour (enrobés).
Destination	Industrie
Surface de plancher	0,00 m <sup>2</sup>
Adresse du terrain	11 Rue Vaucanson à Décines-Charpieu
Références cadastrales	CC 138

### ACCORD

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé le 11/07/2005 et ses modifications en vigueur ;

Vu le projet et les plans déposés le 30/11/2015, complétés le 29/12/2015 et le 01/03/2016 ;

Vu l'avis de la Métropole de Lyon en date du 26/01/2016 ;

### ARRETE

**Article 1 :** Le Permis de Construire EST ACCORDE

**Article 2 :** Le projet devra strictement respecter les prescriptions édictées dans les avis susvisés.

### ASSAINISSEMENT

Avis favorable au regard des éléments du dossier qui font apparaître un dispositif d'infiltration des eaux pluviales in situ. (Si projet en périmètre de captage, retranscrire le contenu de la servitude concernée.) Vous devez rendre impossible toute surverse au réseau public. Concernant le volet qualitatif de la gestion des eaux pluviales, il vous est conseillé de vous reporter au guide relatif aux principes et prescriptions pour une bonne gestion de l'eau de pluie dans la ville disponible sur le site [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com).

Décines-Charpieu, le 17 mars 2016

Le Maire,

Laurenée FAUTRA